

COOPERATION GABON – PNUD
FICHE DE PROJET

« Appui à l'élaboration Programme National de Bonne Gouvernance – PNBG »

Date : juin 2007

1. Données de base

1.1	Montant (monnaie convention et FCFA)	US\$ 597,000, soit FCFA 299. 578.779
1.2	Type convention	Aide projet
1.3	Financement propre (prévu Gouvernement)	US\$ 199, 387.46, soit FCFA 106.065.321
1.4	Cofinancement (le cas échéant)	US\$ 294, 625.84, soit FCFA 132.776.471
1.5	Nom des cofinanciers	Banque Africaine de Développement (BAD) et Gouvernement gabonais
1.6	Maître d'ouvrage	Gouvernement gabonais
1.7	Agence d'exécution	Secrétariat Exécutif du PNBG (Primature)
1.8	Secteur d'intervention	Gouvernance
1.9	Date d'approbation du projet	03 Août 2004
1.10	Date de signature de la convention	28 Juillet 2005
1.11	Date de démarrage du projet	29 Juillet 2005
1.12	Date prévue de fin du projet	31 Décembre 2007

2. Objectifs

Objectif principal

Favoriser l'adoption et la mise en œuvre de politiques et normes visant à promouvoir la bonne gouvernance au Gabon.

Objectifs spécifiques :

- √ Promouvoir la création de meilleures conditions d'expression et d'exercice de la bonne gouvernance politique, institutionnelle, économique et locale
- √ Favoriser la mise en œuvre effective et efficace des politiques et des pratiques visant à assurer la stabilité politique et le développement durable (relance de la croissance économique, réalisation des OMD, etc.).

3. Description du Projet

L'assistance vise pour cela à approfondir les thèmes de réflexion suivants :

- √ La gouvernance institutionnelle et la consolidation de la démocratie
- √ La gouvernance judiciaire, l'Etat de droit et les Droits de l'homme
- √ La gouvernance et la réforme administrative
- √ L'assainissement des finances publiques et les réformes structurelles
- √ L'assainissement du climat des affaires et la sécurisation des investissements
- √ La lutte contre la corruption
- √ La responsabilisation, l'éducation et le renforcement de la société civile
- √ Les communications, la presse, les nouvelles technologies de l'information et de la communication
- √ La décentralisation et la déconcentration

Les principales étapes de l'élaboration du programme consistent à :

- √ appuyer la mise en place du cadre institutionnel du PNBG ;
- √ mettre en place les groupes thématiques, les former en méthodologie d'élaboration participative du programme et animer leurs travaux ;
- √ élaborer le document d'orientation du PNBG ;
- √ organiser des ateliers participatifs dans toutes les Provinces pour rédiger une version chiffrée de l'esquisse de PNBG
- √ élaborer le Plan d'action du PNBG
- √ élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication sur le PNBG
- √ organiser un séminaire gouvernemental sur le PNBG
- √ organiser l'atelier national de validation du PNBG et de son plan d'action
- √ organiser une table ronde sur le PNBG
- √ renforcer les capacités du Secrétariat Exécutif

4. Résultats attendus

Les principaux résultats attendus sont :

- √ Programme national de bonne gouvernance (PNBG) adopté
- √ Plan d'action du PNBG adopté, visant l'ancrage de la bonne gouvernance est ancrée dans la gestion des affaires publiques
- √ les diverses actions en cours dans le domaine de l'amélioration de la gouvernance sont mises en cohérence.
- √ L'adhésion de toutes les parties prenantes (société civile, gouvernement, collectivités locales, secteur privé, partenaires au développement) aux actions proposées dans le cadre du PNBG visant la rupture avec les pratiques non-conformes à la réglementation en vigueur, l'impunité et la faible transparence dans la gestion des ressources publiques.
- √ Stratégie de communication sur le PNBG élaborée et mise en œuvre
- √ Capacités du Secrétariat Exécutif du PNBG renforcées

5. Etat des réalisations du projet

Les principales étapes réalisées dans l'élaboration du programme sont :

- √ Cadre institutionnel pour l'élaboration du programme mis en place : un Conseil National de la bonne gouvernance (CNBG) qui est l'instance d'orientation du PNBG et un Secrétariat exécutif (SE-PNBG) qui est l'organe de coordination de la préparation et de la mise en œuvre du PNBG.
- √ Formation méthodologique à l'élaboration d'un programme national de bonne gouvernance dispensée
- √ Groupes thématiques mis en place et opérationnels
- √ Document d'orientation du PNBG disponible
- √ Processus participatif dans les Provinces achevé (ateliers participatifs dans les Provinces)
- √ Plan d'action (chiffré) du PNBG en cours d'élaboration
- √ Campagne de communication sur le PNBG lancée

6. Point Focal

Arsène MEYE, Secrétaire Exécutif du PNBG, Conseiller du Premier Ministre, Primature. Tel 74 70 90